



Compte-rendu du CTL du 7 novembre 2017

Comme à chaque CTL depuis son arrivée dans le département, M ROULET nous indique qu'il ne répondra pas aux questions de portée nationale.

Concernant la modification des règles de mutation proposées par M PARENT, il semble y être très favorable car ce système de mutation a très bien fonctionné dans l'ex-DGCP. Malheureusement, ça ressemble à d'anciennes règles, mais elles ne le sont pas !

35,73% de gréviste à la DDFIP du Pas-de-Calais suite à l'appel unitaire des 9 Organisations Syndicales du 10/10/2017

Nous lui avons indiqué que le 10/10/2017 la moitié des agents du Pas-de-Calais n'étaient pas sur leur poste de travail ce jour-là et que ce n'est pas le seul sujet de la rémunération qui a fait descendre les agents dans la rue mais bien plus LE MAL ETRE au travail.

Ordre du jour :

-[Procès verbaux des CTL des 7 novembre et 20 septembre 2017](#)

-[Ponts naturels](#)

-[Protocoles d'entraide entre le SPF de Saint-Pol et les SPF de Boulogne et Béthune 2](#)

-[Bilan sur l'accueil personnalisé sur rendez-vous](#)

-[Déploiement du dispositif d'accueil personnalisé sur rendez-vous](#)

-[Point d'étape sur l'expérimentation PRS](#)

-[Questions diverses](#)

1er point : Procès verbaux des CTL des 7 et 20 septembre 2017 (pour approbation)

L'approbation des PV des CTL des 7 et 20 septembre 2017 est reporté au prochain CTL.

2ème point: Ponts naturels

Les dates proposées par l'Administration au titre des ponts naturels 2018 sont :

Vendredi 11 Mai 2018

Lundi 24 Décembre 2018

Lundi 31 Décembre 2018

Solidaires Finances Publiques 62 a demandé à M ROULET d'offrir ces jours à l'ensemble de ses collaborateurs pour en faire de véritables ponts naturels, en reconnaissance du travail accompli au quotidien, de leur sens du service public, et de leur engagement malgré toutes les difficultés rencontrées.

Notre demande n'a évidemment reçu aucune réponse favorable.

Ce sont donc les 3 dates proposées qui sont retenues.

Vos élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre cette proposition de ponts naturels. Certes cela permet d'éviter des tensions dans les services sur ces dates, mais ce vote est également contre l'obligation de poser 2 jours de congés (récup, CA, ARTT) notamment pour les agents qui ont choisi le plus petit module.

3ème point: Protocole d'entraide entre le SPF de Saint Pol et les SPF de Boulogne et Béthune 2 (pour approbation)

Un nouveau dispositif d'entraide (après celui entre Saint Pol et Montreuil) entre le SPF de St Pol et le SPF de Boulogne.

Les SPF de Boulogne et Béthune connaissent une forte dégradation de leurs délais de publication.

Boulogne présente au 30/09/2017 des délais de publication de 167 jours.

Béthune 2 présente au 30/09/2017 des délais de publication de 156 jours.

Le dispositif est mis en place depuis le 01/10/2017 et jusqu'au 30/11/2017. La situation de Boulogne sera réexaminée en novembre 2017 au vu des renforts BNI possibles.

Le SPF de Béthune 2 a bénéficié de 2 agents EDR au mois d'octobre et bénéficiera de 3 agents EDR en novembre.

Si Boulogne obtient des renforts BNI, c'est Béthune 2 qui bénéficiera du protocole d'entraide.

Dans le cas contraire, Béthune 2 bénéficiera quand même du protocole d'entraide et Boulogne de l'affectation de 3 agents EDR.

Un nouveau protocole d'entraide sera mis en place entre St Pol et Arras à compter du 01/02/2018.

Solidaires Finances Publiques 62 a voté contre ce protocole d'entraide pour le motif suivant : c'est le manque de personnel suite aux suppressions d'emploi qui met en péril nos services. Il faut donc arrêter les suppressions d'emploi et affecter dans chaque service les agents manquants.

4ème et 5ème point: Bilan et déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (pour approbation)

L'accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place à compter du 1^{er} mars 2017 pour les services suivants :

- SIP de Montreuil-sur-Mer
- SIE de Montreuil-sur-Mer
- SIP-E de Bruay la Buisnière
- les trésoreries mixtes rattachées aux SIP, à savoir Hersin-Coupigny, Fruges, Etaples, Le Touquet, Berck-sur-Mer.

Une formation à destination des chefs de service, une e-formation des agents et une réunion de présentation ont été organisées avant la mise en place.

Au 30/09/2017, 384 rendez-vous ont été pris selon le détail suivant :

Dénombrement des rendez-vous réalisés du 1/3 au 30/9/2017				
	RDV programmé par un agent du service	RDV programmé par un autre service	RDV par internet	total
SIP Bruay	157	1	4	162
SIE Bruay	84	0	0	84
SIP Montreuil	117	5	5	127
SIE Montreuil	11	0	0	11

Les agents ont reçu hors plages fixes exceptionnellement. Nous regrettons que le contre-appel n'est pu être réellement expérimenté du fait du peu de RDV pris par Internet. La question de la mise en place d'une file d'attente spécifique, pour les contribuables ayant rendez-vous, a été évoquée.

Solidaires Finances Publiques 62 a voté contre le déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous sur Béthune, Arras et St Pol car la présentation qui nous a été faite montre bien l'intention de la Direction Générale de ne plus recevoir les contribuables. Pour nous, l'accueil reste la vitrine de notre administration et une mission essentielle de service public.

Nous avons demandé que le déploiement fasse, à nouveau, l'objet d'un prochain CTL car la Direction avait peu d'éléments à nous apporter quant aux modalités de mise en place.

6ème point : Point d'étape sur l'expérimentation PRS (pour information)

Cette expérimentation a été mise en place en mai 2015 et avait été présentée au CTL du 14/04/2015. Elle consiste en la prise en charge des créances professionnelles dites à risques et complexes par le PRS du Nord pour la DIRCOFI NORD (qui effectue le recouvrement des créances issues des contrôles fiscaux).

Le PRS Nord a traité pour le Pas-de-Calais :

- 24 dossiers complexes
- 19 dossiers à risques GARR (grille d'analyse risque recouvrement)

Le PRS a rencontré des difficultés pour récupérer les informations auprès des SIE et des PCE concernés. La note de septembre 2016 indique que les PCE devront effectuer la demande d'info et le document de taxation qu'ils transmettront au SIE. Ce sera donc **ENCORE** une charge supplémentaire pour les PCE.

7ème point : Questions diverses

➤ plan de titularisation des agents « Berkani » :

On nous informe que 7 agents seraient concernés par cette vague de titularisations.

Les conditions sont les mêmes que lors de la précédente vague de titularisations (loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la fonction publique). A ce jour il semblerait que seuls 4 agents auraient postulé.

➤ PPCR carrière A :

Au jour du CTL aucune information quant à la date de prise en compte et de la mise à jour de la carrière A à la DGFIP (AGORA et Paie).

Depuis l'ensemble des cadres A ont reçu un courriel les informant que la mise à jour de leur carrière était disponible dans leur libre service AGORA (onglet Carrière / Éléments de carrière). Les incidences financières de ce reclassement interviendront le cas échéant sur la paie de janvier 2018.

➤ médecin de prévention :

Le département est toujours en manque de médecin de prévention suite au départ à la retraite du médecin situé à Arras et toujours non remplacé et à l'arrêt du médecin situé sur Boulogne.

La Direction a pris contact avec une association de médecins du travail implantée sur l'ensemble du département dans le but de passer une convention.

Avant toute signature la Direction locale devra obtenir l'accord du Secrétariat Général (SG) qui, nous avons pu le tester par le passé, n'est pas l'organe le plus prompt à nous répondre sur ce sujet !

Espérons que cette nouvelle sollicitation du SG ne reste pas sans réponse, et obtienne même une réponse favorable (l'Oise procède d'ailleurs ainsi) car cette convention sera sans doute un pas vers un mieux. Solidaires FiP62 sera vigilant quant à la rédaction de cette convention et rappelle qu'un médecin du travail n'a pas les mêmes finalités qu'un médecin de prévention.

➤ 4) immobilier :

- calendrier d'exécution des travaux de réorganisation du SIP d'Arras : une concertation de l'ensemble des agents du service a eu lieu débouchant sur un consensus quant à leur future installation.

- avenir de la réserve foncière instituée sur le site de Diderot : la direction ne nous dit pas que cela se fera car aucune décision n'est prise à ce jour, mais affirme que l'espace peut être suffisant pour accueillir la Trésorerie hospitalière d'Arras... A suivre...

➤ 5) Temps de transport et frais de déplacement intra administratif ou familial :

Les notes de référence sont sorties et, en principe, ont été adressées à l'ensemble des agents du département via leurs responsables de service.

Sur les frais de déplacement, l'avancée obtenue de haute lutte (suite à de multiples demandes de Solidaires Finances Publiques 62) n'est qu'un gain de courte durée au vu des évolutions futures de nos missions (travail à distance, travail du bureau...).

➤ 6) Information quant à l'implantation au 1er janvier 2019 du Centre de Service de Ressources Humaines :

Une réunion a eu lieu le 21 novembre, nous apprenons que les étages 3 et 4 de Foch seront entièrement vidés de façon temporaire le temps de réinstaller tout le monde entre Brassart et Foch.

Attention le CSRH sera un service de direction, les affectations dans les divers services de la Direction se feront au choix du Directeur.

➤ **7) Modification des doctrines d'emplois des agents techniques :**

Nous rappelons à la Direction que chaque agent technique voit ses missions détaillées dans un cahier de consignes qui peut être présenté en CTL.

Nous espérons que ces cahiers de consignes ont bien été remis aux agents pour leur information.

➤ **8) Existe-t-il un projet structurant de la DDFiP 62 afin d'intervenir au sein d'une maison de service public :**

Un article sous Ulysse 62 nous le confirme : sur l'invitation de la Préfecture du Pas-de-Calais, la DDFiP a rencontré le 8 et le 16 novembre, des représentants des maisons de service public du département afin de faire la promotion des services en ligne de la DGFIP.

Une belle promotion de l'externalisation de nos missions !

Pour info : M. DARMANIN s'est rendu dernièrement dans l'Aisne pour confirmer la fermeture au 1er janvier de la Trésorerie de St Simon. Il reviendra début janvier prochain pour signer une convention autorisant l'ouverture d'une permanence au sein du relais de service public qui se situera quelques centaines de mètres plus loin.

➤ **9) Expérimentation du recouvrement SNCF à la Trésorerie amendes : point d'étape et avenir :**

Un bilan chiffré nous sera présenté prochainement. Par contre à quelques jours de la fin de contrat de l'agent détaché au sein de la Trésorerie Amendes la Direction locale n'a pas d'information quant aux suites données à cette expérimentation et à une éventuelle reconduction...

➤ **Point sur l'accueil dans les services du département :**

Multiplicité des canaux (téléphone, physique, e-contacts, BALF, accueil sur RDV...), suppressions d'emplois toujours aussi nombreuses, de plus en plus de difficultés pour assurer la réception notamment téléphonique.... Solidaires Finances Publiques 62 souhaite que soit inscrit à l'ordre du jour d'un prochain CTL un bilan complet de l'accueil et des conditions d'accueil sur le modèle de celui fait tous les ans par la DGFIP.

Pour information : de la semaine 31 à 45 (du 1er août au 10 novembre) on note dans le Pas-de-Calais une augmentation de l'accueil physique de 3,26% portant à plus de 141 000 accueils physiques. Alors que la DDFiP se démarque avec un taux de paiement dématérialisé supérieur à la moyenne nationale.

La dématérialisation n'allège donc pas forcément nos tâches !

➤ **Existe-t-il un protocole d'entraide entre les PCRP et les SPF-E ?**

Dernièrement la Direction a renforcé les SPF-E par des EDR ou via l'entraide d'agents des PCRP pour assurer l'apurement des fiches décès.

En un mois 7 500 fiches ont été apurées sur un stock de plus de 19 000.

Conclusion : avec un nombre de bras et des têtes suffisant la DGFIP arrive à assurer ses missions !

Vos élus **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Wilfried GLAVIEUX, Delphine FACON, Sandrine BUQUET

Philippe COLIN, Laurence MOUTIN-LUYAT

